

GENABILINE®



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Principe actif :

Menbutone 100 mg/ml

Excipients :

Chlorocrésol 2 mg/ml

Métabisulfite de sodium (E 223) 2 mg/ml

Forme pharmaceutique:

Solution injectable.

Espèce cibles:

Bovins, ovins, caprins, équins et porcins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins, les ovins, les caprins, les équins et les porcins :

- stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs et d'insuffisance hépatique.

Contre-indications:

Ne pas utiliser chez les animaux cardiaques ou en gestation avancée.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Chez le cheval, injection uniquement par voie intraveineuse.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Non connues.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Non connues.

Autres précautions:

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Par voie intraveineuse, risque de salivation, larmoiement, tremblements, miction, défécation.

Par voie intramusculaire, risque de réaction au point d'injection (dème, infiltration hémorragique et lésions de nécrose).

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

Ne pas utiliser en cas de gestation avancée.

Interactions médicamenteuses et autres:

Non connues.

Posologie:

- Chez les jeunes bovins, les ovins, les caprins et les porcins :
10 mg de menbutone par kg de poids vif par voie intramusculaire ou intraveineuse, correspondant à une injection de 1 ml de solution pour 10 kg de poids vif.

- Chez les bovins de plus de 6 mois :
5 mg à 7,5 mg de menbutone par kg de poids vif par voie intraveineuse, correspondant à une injection de 1 ml de solution pour 15 à 20 kg de poids vif.

- Chez les chevaux :
2,5 à 5 mg de menbutone par kg de poids vif par voie intraveineuse lente, correspondant à une injection de 1 ml de solution pour 20 à 40 kg de poids vif.

À renouveler une fois si nécessaire au bout de 24 heures.

voie d'administration:

Voie intramusculaire (jeunes bovins, ovins, caprins et porcins) ou intraveineuse.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Non connu.

Temps d'attente:

Bovins, porcins, ovins, caprins et équins :
- viande et abats : zéro jour.

Bovins, ovins, caprins et équins :
- lait : zéro jour.

Propriétés pharmacodynamiques:

La menbutone, ou acide génabilique, est un dérivé de l'acide oxobutyrique qui agit comme excito-sécrétoire cholérétique, trypsinogène et pepsinogène. Injectée dans l'organisme, elle permet d'augmenter de deux à cinq fois les sécrétions biliaires, pancréatiques et pepsiques par rapport à leurs valeurs normales.

Elle facilite de ce fait le transit et l'assimilation des aliments et agit comme détoxifiant hépatique.

Caractéristiques pharmacocinétiques:

Une heure après administration intraveineuse chez les bovins, la concentration plasmatique atteint 20 mg/l, elle devient inférieure à 1 mg/l au bout de 8 heures.

La demi-vie d'élimination est estimée à 8 heures pour les différentes espèces.

Incompatibilités:

Ne pas administrer avec des produits contenant des sels de calcium, de la pénicilline procaine ou des vitamines du groupe B.

Durée de conservation:

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 14 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

BOEHRINGER INGELHEIM France
14 rue Jean Antoine de Baïf

75013 PARIS

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/7302331 5/1981 11/12/1981 - 26/07/2011

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.
Usage vétérinaire.

Classification ATC Vet:

QA05AX90

Boe de 1 flacon de 100 ml
GTIN : 04028691510994

BOEHRINGER INGELHEIM France

Division Santé Animale
12, rue André Huet
51100 REIMS
Tél : 03.26.50.47.50
Fax : 03.26.50.47.43

infoveto@rei.boehringer-ingelheim.com
www.boehringer-ingelheim.fr

